



Natura 2000

Vallée de l'Avance, Vallée de l'Ourbise, Le Boudouyssou, Les Caves de Nérac

Le Réseau Natura 2000

L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de **favoriser le maintien de la biodiversité**, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées.

Selon le contexte local, des mesures de gestion spécifiques sont proposées aux propriétaires des sites sur la base du volontariat et peuvent se traduire sur le terrain par des aides financières et techniques.

Quelques exemples :

- * gestion des prairies par fauche retardée,
- * chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage,
- * entretien de mares ou d'étangs,
- * limitation d'espèces invasives,
- * restauration et aménagement des annexes hydrauliques, ...



La SEPANLOG gère 4 Sites Natura 2000 en Lot-et-Garonne



Aulnaie-frênaie, ripisylve de la rivière Ourbise (Habitat prioritaire)

Vallée de l'Ourbise

La Vallée de l'Ourbise retenue comme site d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats en raison de son patrimoine vivant, est répartie selon deux pôles majeurs : la « Haute Ourbise » et la **Réserve Naturelle de l'étang de la Mazière** en « Ourbise Garonnaise ». La Réserve naturelle préserve une zone humide remarquable, dernier vestige d'un ancien méandre de la Garonne. Ces deux entités à fort enjeu, sont reliées par un corridor biologique très fragmenté, dégradé, à préserver et à renforcer.

Autres espèces remarquables

Cistude d'Europe, Lamproie de Planer, Chabot commun, Loutre d'Europe, Lucane cerf-volant.



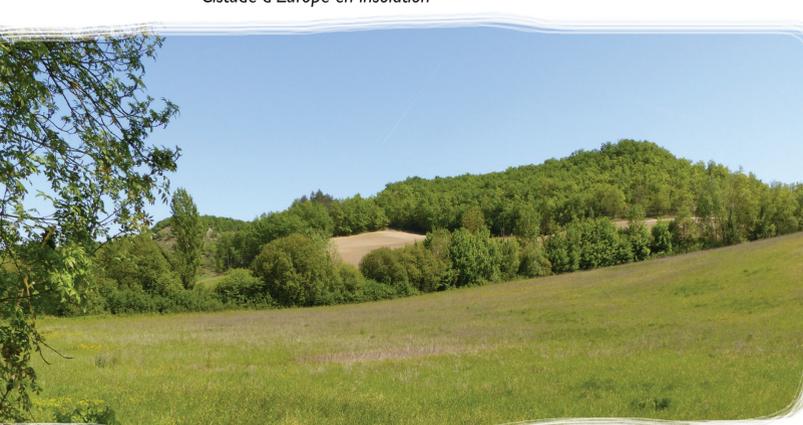
Vallée de l'Avance

Désignée comme site d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats, la Vallée de l'Avance se situe **au coeur de la zone landaise du Lot-et-Garonne**.

Cette reconnaissance a été motivée par sa configuration originale de milieux naturels (forêt-galerie, grottes à chauves-souris) et les enjeux en terme de préservation d'une faune remarquable : Cistude d'Europe, Loutre et Vison d'Europe notamment.

Autres espèces remarquables

Grand Murin, Lamproie de Planer, Chabot commun.



Le Boudouyssou

Le Boudouyssou est un cours d'eau qui serpente dans une vallée agricole dominée essentiellement par de grandes cultures type blé, maïs et tournesol.

La vallée, **entourée de coteaux calcaires à pelouses sèches** (autre site Natura 2000), abrite notamment deux espèces remarquables, protégées au niveau européen : le Chabot commun (ci-dessus) et l'Agrion de Mercure qui est bio-indicateur de l'état écologique des eaux.

Autres espèces remarquables

Colchique d'Automne et Tulipe sauvage (ci-contre).



Les Caves de Nérac

Site urbain de 2 hectares situé au cœur de la ville de Nérac, ce site comprend un ensemble de salles et de couloirs souterrains de 2000 m² sur 3 étages, dédié autrefois à la fermentation et au stockage de la bière brassée, ainsi que le « Parc Laubenheimer » en surface.

La qualité des caves et de ses abords en fait un lieu d'accueil privilégié pour une grande diversité d'espèces de chauves-souris : Grand et Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale, mais aussi et surtout, une importante colonie de Grands Murins qui compte, lors de la période de mise-bas, jusqu'à 650 femelles et 1 200 individus lors de la période d'accouplement.

Autres espèces remarquables

Barbastelle d'Europe, Pipistrelle commune et Noctule de Leisler dans le parc.

